

LE P'TIT BONJOUR



Noël solidaire : chacun peut faire un geste

Comme l'an passé, le centre social *La Parenthèse* a mis en place une opération de collecte de cadeaux à la veille des fêtes.

Une cinquantaine de personnes a répondu à cet appel et a apporté des objets de décoration, des vêtements ou de la nourriture à destination de personnes seules ou de familles qui connaissent des fins de mois difficiles. Les boîtes solidaires ont ensuite été finalisées et offertes pendant les vacances de fin d'année par les associations *Bellevue Partage* et *Fayolas, un quartier pour tous*.

L'*Épicerie sociale et solidaire* de la communauté de communes Porte océane du Limousin, *Saint-Junien Habitat* ainsi que la médiathèque ont été associés à ce projet pour identifier les bénéficiaires potentiels.

LES TRAVAUX ONT DÉMARRÉ

Crématorium

Au 37 rue Montgolfier, dans la Zone de Boisse, les travaux du futur crématorium sont lancés et c'est en présence du sous-préfet de Rochechouart que les élus de la commune et les représentants des sociétés *OGF* et *Elysio Invest* ont symboliquement posé la première pierre de l'établissement début décembre. Pour permettre aux habitants de Saint-Junien mais aussi des territoires voisins d'avoir enfin accès à un lieu de crémation et de recueillement proche de chez eux, la commune a décidé de recourir à une délégation de service public pour supporter le coût d'une telle réalisation.

Ce sont les sociétés *Elysio Invest* et *OGF* qui ont été retenues et qui vont ainsi se charger de la conception, du financement, de la construction, de l'entretien, de la maintenance et de l'exploitation de

cet équipement qui aura nécessité une enveloppe de deux millions d'euros.

D'une superficie de 600 m², l'établissement se composera d'un accueil, d'une salle de cérémonie (pouvant contenir une centaine de personnes), d'une salle de visualisation et d'un salon de retrouvailles qui sera relié au bâtiment principal par un auvent.

Un système permettra de suivre la cérémonie à distance pour les personnes n'ayant pas la possibilité de se déplacer.

Le crématorium sera complété par un jardin du souvenir abritant un puits de dispersion des cendres. Des cérémonies civiles sans crémation pourront également s'y dérouler. Les travaux devraient se terminer durant l'été pour une ouverture à l'automne 2026.



Sommaire

- *La crématorium ouvrira à l'automne prochain*
- *Le point sur les travaux du réseau de chaleur*
- *Le recensement va débuter*

Le fonctionnement

Le crématorium sera ouvert cinq jours par semaine avec la possibilité d'ouvrir un sixième jour.

Dans un premier temps, ce sont quelque 400 crémations par an qu'il devrait accueillir avec la possibilité de doubler cette capacité. Il devrait donc logiquement attirer les familles de l'Ouest du Limousin et de Charente limousine.

Sa superficie relativement modeste, son cadre encore vert et ses espaces adaptés au recueillement devraient lui permettre de remplir la mission qui lui a été assignée au service des familles de notre territoire.

TOUTES LES TRANCHÉES SONT TERMINÉES

Réseau de chaleur

Avant un arrêt de trois semaines (du 18 décembre au 12 janvier), les entreprises en charge des travaux du réseau de chaleur ont fini de creuser et de reboucher l'ensemble des tranchées prévues sur l'espace public. Il ne reste désormais qu'àachever certaines reprises de voirie sur cet espace.

La suite du chantier concerne la chaufferie, dont la première pierre a été posée au mois de décembre, ainsi que des travaux sur des parcelles privées.

Sur ces parcelles, des fouilles archéologiques vont débuter fin janvier pour s'achever à la fin du mois de février. Une fois les résultats de ces fouilles connus, les travaux reprendront au printemps.

Rappelons que cette chaufferie se compose d'un site de production, installé près de l'aérodrome, comprenant une chaudière biomasse couvrant 90% des besoins et d'une chaudière de secours au gaz naturel.

C'est ce site qui va alimenter un réseau de 12 km desservant l'ensemble des services publics municipaux et intercommunaux mais aussi les établissements scolaires, une partie des logements de Saint-Junien Habitat, le centre d'incendie et de secours ainsi que, entre autres, le centre hospitalier.

Cela va permettre à la collectivité d'être autonome, de bénéficier d'un prix stable du chauffage pendant 23 ans et de réduire ses émissions de CO₂ de 3 500 tonnes par an. L'intérêt de ce projet consiste en effet à substituer essentiellement du bois (déchets de bois issus de filières locales) au gaz actuellement utilisé pour chauffer les bâtiments et pour produire l'eau chaude sanitaire.



VITE DIT

Elections municipales et communautaires

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne sur le site service-public.gouv.fr ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription.

Si vous déménagez pour raison professionnelle après la date limite d'inscription, vous pouvez vous inscrire jusqu'au jeudi 5 mars 2026.

Cette même dérogation s'applique si vous atteignez l'âge de 18 ans après la clôture des délais d'inscription ou si vous devenez Français par naturalisation après la clôture des délais d'inscription et que vous n'êtes pas inscrit d'office sur les listes électorales.

Pour demander votre inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives.

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ou, pour les élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne ;
- être majeur au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal ;
- sa qualité de contribuable ;
- sa qualité de gérant de société.

Un spectacle pour les enfants

Une cinquantaine d'enfants (20 de la crèche accompagnés par des agents, 21 accompagnés par leurs assistantes maternelles et 11 accompagnés par leurs parents) ont assisté au spectacle de Sandrine Canou, *Jean l'éléphant*, au cours de deux représentations proposées par le service petite enfance de la commune et données à la salle des fêtes le vendredi 28 novembre dernier.

Inscrivez vos enfants à la teuf !

Le conseil municipal d'enfants de Saint-Junien organise comme chaque année, la teuf des 11-14 ans (enfants nés entre 2011 et 2014).

Celle-ci est organisée à la salle des congrès du Châtelard le vendredi 30 janvier de 19h à minuit.

Pour y participer, l'inscription est obligatoire. Pour cela, chaque enfant, accompagné d'un responsable légal, doit se rendre à La Parenthèse de la Glane :

- le mardi 27 janvier de 13h30 à 18h ;
- les mercredis 7, 14, 21 et 28 janvier de 10h à 12h et de 13h30 à 18h30 ;
- les jeudis 8, 15 et 22 janvier de 13h30 à 18h30 ;
- les vendredis 9, 16 et 23 janvier de 13h30 à 18h30 ;
- le samedi 10 janvier de 9h à 12h.

Merci de nous présenter impérativement munis d'une photo de l'enfant et de sa pièce d'identité ou de votre livret de famille.

Inscriptions scolaires en école maternelle

Les inscriptions sont désormais ouvertes auprès de la Mairie de Saint-Junien pour les enfants nés en 2023.

La fiche d'inscription est disponible sur le site de la Ville www.saint-junien.fr ou auprès du service éducation et doit être rapportée avant le 30 avril.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter le service éducation au 05 55 43 06 88.

ASSJ ODS en rouge et noir

Depuis le début du mois, une station de prêt de matériel de sport et de loisirs a été installée par l'ASSJ ODS à côté de la station fitness du stade municipal du chalet.

Ce nouvel équipement permet d'emprunter gratuitement des raquettes et balles de tennis ou de tennis de table, un jeu d'échecs, un jeu de cartes, des boules de pétanque, un jeu de Mölkky et du matériel de fitness.

Le matériel, disponible pendant une durée de 3 heures, sera visible sur l'application BOX UP et pourra évoluer au fil du temps.

A noter que le matériel mis à disposition est issu du réemploi et peut parfois présenter des marques d'usure, mais il est parfaitement utilisable pour réaliser les activités.

ÇA S'EST PASSÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

C'était 2025

Avec les bonnes résolutions de la nouvelle année vient aussi le temps de se souvenir de tous ces événements, petits et grands, qui ont rythmé 2025. L'année avait commencé en cuisine avec la réalisation, par le service communication de la Ville d'un livre de recettes de cuisine, toutes nées de l'imagination des agents municipaux. Ce livre avait pour objectif de mettre en valeur les légumes bio cultivés dans le potager communal de l'île de Chaillac et destinés aux cantines des écoles.

Les élèves de l'école de Glane ont pu retrouver leurs bancs

Cette préoccupation du bien-être des élèves a couru comme un fil rouge durant toute l'année avec en point d'orgue la réouverture à la rentrée de septembre de l'école de Glane après l'incendie qui avait grandement endommagé l'établissement. L'école a été désamiantée, la charpente, la toiture, l'installation électrique ont été refaites et une enveloppe de 19 000 euros a été allouée pour racheter des meubles. Rappelons qu'un peu plus de 750 enfants fréquentent les sept écoles de la commune et qu'au total ce sont 81 agents communaux et intercommunaux qui interviennent dans la vie des écoliers.

Autres champs d'intervention particulièrement importants, la propreté urbaine et le cadre de vie ont bénéficié de nombreux investissements durant l'année écoulée. Un

nouvel aspirateur de voirie, le Glutton a ainsi fait son apparition dans les rues du centre-ville. Les missions de certains agents ont été réorientées vers l'entretien de l'espace public et un partenariat a été signé avec l'ESAT des Seilles pour la mise à disposition de deux de ses salariés qui assurent le passage du nouvel aspirateur.

Cette question de la propreté n'est pas isolée de celle de l'embellissement des espaces. C'est ainsi que les travaux de l'avenue Paul Vaillant-Couturier se sont achevés début octobre. Son nouvel aménagement facilite les mobilités piédestre et cycliste. Dix tilleuls supplémentaires ont été plantés et les trottoirs permettent désormais aux eaux pluviales de s'infiltrer dans le sol. La revégétalisation et la mise en place de bancs en centre-ville se sont elles-aussi largement développées notamment rue Lucien-Dumas, rue Vermorel, rue Gabriel-Péri et place Deffuas.

Le cloître de la collégiale a été ouvert au public pour la première fois de son histoire à la suite d'un travail de longue haleine puisqu'il aura notamment entraîné la refonte totale du sol mais aussi des fouilles archéologiques, une réflexion paysagère et des plantations. A noter que les élèves de BTS du lycée Edouard-Vaillant ont réalisé une évocation des arches, à partir du seul pilier encore existant, une façon de mettre en valeur les savoir-faire techniques et industriels de notre territoire. 2025 aura également vu le développement de la coopération entre les services de la ville et Manestela. Cette coopération a

permis de mettre en place des animations d'une ampleur conséquente que ce soit cet été Place Lacôte, lors de Festiventre ou à l'occasion du marché de Noël.

Des animations d'une ampleur conséquente cet été Place Lacôte ou pour le marché de Noël

Au niveau de l'action culturelle l'exposition estivale consacrée à Jacques Blény a connu un beau succès avec plus de 4 400 visiteurs, tout comme les différentes animations de la médiathèque notamment le bouche-à-oreille qui s'est étendu aux adolescents durant l'année passée. Depuis le mois de septembre, le service municipal d'action culturelle a aussi proposé une nouvelle méthode de lecture collective, l'arpentage.

En 2025, Saint-Junien a également rendu hommage à deux personnalités qui ont marqué la vie de la commune Joëlle Pfrimer-Pichon et Jean Jeudi. Adjointe au maire, Joëlle est décédée en 2021 au terme d'une vie marquée par de nombreux engagements au service des autres. Syndicaliste à l'hôpital, bénévole à l'Office municipal des sports, elle était également une infatigable animatrice du Téléthon. Son patronyme est aujourd'hui accolé à la halle des congrès. Quant à Jean Jeudi, dont le kiosque de la place Lacôte porte désormais le nom, il était notamment le fondateur, exigeant et passionné, de l'école de musique devenue aujourd'hui le conservatoire Jean-Ferrat.



EDITO

La ville se transforme avec des chantiers qui ont marqué l'année écoulée comme le crématorium, le réseau de Chaleur, ou l'ouverture du cloître de la collégiale. Grâce à la coopération intercommunale la Cité du cuir a ouvert ses portes.

Ce fut une année d'activités associatives, de culture avec les 20 ans de la Mégisserie, de spectacles dans nos rues, sur le site Corot.

Les festivités de l'été, comme le marché de Noël, ont montré la capacité des Saint-Juniauds à vivre ensemble et le plaisir que nous avons à nous retrouver. Ils ont témoigné de l'engagement de nos commerçants, des bénévoles et des agents de la ville.

Des réjouissances sont à venir prochainement comme la Teuf, organisée par le conseil municipal d'enfants qui réunit chaque année environ 600 jeunes entre 11 et 14 ans à la salle des congrès du Châtelard. 2026 sera aussi marquée par les cent ans du cinéma de Saint-Junien.

Pour fêter tout cela et nous retrouver, avec l'ensemble du Conseil municipal, nous avons le plaisir de vous inviter à la cérémonie des vœux qui aura lieu au Châtelard le 21 janvier à 18h30.

En attendant, je vous souhaite à toutes et tous une bonne année.

- Hervé Beaudet -

TRIBUNE

Nos meilleurs vœux
Pour vous, pour Saint-Junien

En cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux : que 2026 vous apporte santé, bonheur personnel et réussite professionnelle !

Pour notre commune, nous formulons également plusieurs souhaits, exprimés sans relâche durant tout le mandat.

- Et si, en 2026, on faisait évoluer le dispositif de gestion des déchets, de manière concertée, pour enfin arrêter le système des écopoints toujours sales et souvent pleins ?
- Et si, en 2026, on stoppait la procédure de vente de la Giboire, qui s'est faite dans des conditions scandaleuses ?
- Et si, en 2026, on débutait enfin les travaux de rénovation des terrasses de Saint-Amand ?
- Et si, en 2026, on abandonnait le projet de vente et d'aménagement du site des Goulas afin de faire de cet espace remarquable un lieu préservé où il serait possible de profiter de la nature ?
- Et si, en 2026, on mettait en place une tarification plus juste de l'eau potable ?
- Et si, en 2026, on décidait de construire un véritable « centre des arts martiaux » ?
- Et si, en 2026, l'écologie, la solidarité et la transparence démocratique devenaient des priorités ?
- Et si, en 2026, l'intérêt de Saint-Junien primait sur tout le reste pour prendre des décisions politiques ?

Tous ces vœux – et tant d'autres – peuvent être exaucés : il suffit de nous soutenir et de nous rejoindre ;-)

Notre site internet : www.energie-citoyenne-saint-junien.fr
Pour nous contacter : energie-citoyenne@laposte.net ou 06.82.48.44.71

Yoann Balestrat, Frank Bernard, Corinne Guillot, Jean-Sébastien Piel et Nathalie Tarnaud.

FAITES LEUR BON ACCUEIL Recensement

Comme chaque année, à la demande de l'INSEE, la commune de Saint-Junien organise le recensement de sa population. Cette opération permet de mieux appréhender l'évolution démographique du territoire ainsi que les besoins de sa population. Les résultats de l'enquête sont notamment utilisés pour adapter les services publics, prévoir les équipements collectifs et orienter les projets de développement communaux.

Pour l'édition 2026, les agents recenseurs désignés sont : Laurent Duval, Sophie Vergnaud et Laurent Angevin. Ils procéderont au recensement d'une partie des logements et des habitants entre le 15 janvier et le 21 février 2026.

Si votre logement fait partie de l'échantillon concerné, vous recevrez

dans un premier temps un courrier vous informant de la démarche. Puis, un agent recenseur déposera dans votre boîte aux lettres - ou vous remettra en mains propres - une notice d'information comportant les codes de connexion et toutes les informations nécessaires pour répondre au questionnaire en ligne ou, si vous le souhaitez, pour compléter la version papier.

Il vous suffira ensuite de suivre les instructions fournies afin de compléter votre recensement.

Si vous êtes éligibles au recensement et que vous n'avez toujours pas reçu cette notice d'information au soir du 20 janvier, merci de contacter le service recensement au 05 55 43 06 94 ou sur recensement@saintjunien.fr.



AGENDA

Jusqu'au 24 janvier : Exposition Déplacer les bornes. Halle aux grains - Mardi, jeudi, vendredi : de 13h45 à 18h15 // mercredi et samedi : de 10h à 12h et de 13h45 à 18h15.

Mercredi 14 janvier : Atelier Imaginarium : représenter un monde qui n'existe pas encore. 14h > 17h - Halle aux grains. A partir de 12 ans. 2€.

14, 15 & 21 janvier : L'heure du conte : De villes... en villages. Médiathèque - 14 & 15 à 10h30 // 21 à 16h30. Gratuit sur réservation au 05 55 02 17 17 - Accessible PMR. A partir de 3 ans.

Jeudi 15 janvier : Arpentage. 18h - Salle Laurentine Teillet.

Samedi 17 janvier : Rendez-vous contes avec Les conteurs en chemin. 15h - Médiathèque. A partir de 11 ans.

Mardi 20 janvier : Café des langues. Médiathèque - 19h > 22h30.

Mercredi 21 janvier : Don du sang. Salle Amédée-Burbaud - 15h > 19h. Rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr

Mercredi 28 janvier : Le Conservatoire s'invite à la médiathèque. Présentation de flûtes traversières. Médiathèque - 15h30.

Vendredi 30 janvier : Culture Ciné avec le Collector's Club. 21h - Salle Laurentine Teillet.

Mercredi 4 février : La Petite Histoire. Informations au 05 55 02 17 17. Médiathèque - 16h30.

Les Nuits de la lecture
21 > 24 janvier

Mercredi 21 janvier : Atelier Imaginarium : représenter un monde qui n'existe pas encore. 14h > 17h - Halle aux grains. A partir de 12 ans. 2€.

Vendredi 23 janvier : Cérémonie de clôture du Rallye lecture. 18h - Salle Laurentine Teillet. Entrée libre, réservé aux participants et leurs accompagnants.

Samedi 24 janvier

Projection Culture ciné d'après le livre *Poupelle et la ville sans ciel* d'Akihiro Nishino, sorti en 2020. 15h - Salle Laurentine Teillet.

Nocturne de l'exposition Déplacer les bornes jusqu'à 19h30.

Atelier Flash-Slam. Salle Laurentine Teillet - 10h30. Sur inscription au 05 55 02 17 17.

Rendez-vous contes *Villes et campagnes* avec Les conteurs en chemin. 17h - Médiathèque. Jeune public.

Scène ouverte Slam. 18h30 - Médiathèque. Entrée gratuite sur inscription au 05 55 02 17 17.